

GROUPE REGIONAL SANTE MENTALE

SEANCE DU 17 AVRIL 2023

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

La réunion est introduite par le président de ce groupe, Jean-François HAVRENG, qui insiste sur l'importance des déterminants de la bonne santé mentale que sont pour lui, dans un ordre aléatoire, la nourriture, l'éducation, le sport, les loisirs, l'accès aux droits et à la citoyenneté, etc. Il insiste sur le fait que tout cela ne doit pas être éclipsé par ce qui relève du sanitaire (offre de soins).

Il précise que les invitations à participer aux réflexions de ce groupe ont été élargies à tous les acteurs qui agissent sur les territoires, notamment certains élus et les coordonnateurs des PTSM, etc.

Il passe la parole à Sophie MARTINON, directrice générale adjointe de l'ARS, qui ouvre la séance en précisant que l'existence du GRSM est une spécificité francilienne

Elle indique que l'ARS, dans le cadre du PRS 3 entend développer trois thèmes.

Tout d'abord, prioriser les problématiques de santé mentale et de psychiatrie. Elles figurent toutes les deux dans les deux grandes priorités avec la périnatalité pour les cinq ans qui viennent. Avec le souci d'y consacrer des moyens, y compris en investissement. Ceci d'autant plus que l'Île de France connaît un décrochement sur la prise en charge de tous les handicaps, comparativement aux autres régions, faute de places en médico-social et d'un taux d'équipement globalement très faible. Un réel « plan de rattrapage » doit être lancé sur ce secteur. Ce qui a été fait pour les établissements psychiatriques de la région qui disposent tous à ce jour d'un plan d'investissement à 10 ans.

Ensuite le fait qu'elle ne peut être traitée de façon isolée mais dans un ensemble. Elle insiste sur trois points clés que sont la prévention, l'auto-détermination des patients et les démarches orientées rétablissement et sur lesquels l'agence entend appuyer fortement.

Enfin, qu'elle appelle à un besoin d'innovation compte tenu de la problématique des ressources humaines dont l'impact est on ne peut plus fort aujourd'hui et pour les années à venir.

L'ARS, pour ces raisons est dans l'attente de contributions écrites mais tout en rappelant que le PRS n'est qu'une feuille de route et que le plus important sera ce qui sera déployé sur les territoires. Elle illustre ce propos sur la nécessité de voir l'Education nationale s'impliquer

fortement au cours des prochaines années dans cette démarche notamment sur le déploiement des compétences psycho-sociales auprès des élèves.

Elle souhaite que cette synergie perdure dans les cinq ans qui viennent.

Nicolas NOIRIEL, Directeur du projet santé mentale à l'ARS où il a remplacé Laure WALLON, après le débat général sur les enjeux de la santé mentale et notamment la nécessité d'un décloisonnement de leur prise en compte, présente le contenu du diaporama diffusé lors de cette séance (doc joint).

Il précise que ce dernier a été construit autour des six axes stratégiques retenus par l'ARS pour le PRS 3 et qu'il constitue une première approche qui sera complétée par une démarche populationnelle.

Il indique enfin que les réactions sur le contenu devront être effectuées d'ici au 28 avril.

A l'issue de ces présentations plusieurs interventions pointent le fait que sans être en désaccord sur le fond, le diagnostic et les orientations proposées ne sont pas vraiment différentes de celles du passé (PRS 2, PRS 1, 1^{ère} feuille de route de l'ARS à sa création, le début du GRSM mis en place par le 1^{er} DG Claude EVIN, etc.) et que le problème majeur concerne la mise en œuvre plus que la conception. Globalement la seule chose qui change depuis plusieurs décennies c'est que la situation se dégrade au fil du temps et que celle d'aujourd'hui n'a jamais été aussi préoccupante. Mais pour ce qui est de l'analyse et des pistes proposées, ça reste globalement la même chose...

Le président avance, en réponse, que la manière beaucoup plus collective d'aborder les problématiques aujourd'hui donne un certain espoir que cette fois ci les choses peuvent réellement bouger. Il réinsiste sur le fait que beaucoup de solution ne viendront pas de secteur sanitaire à proprement parler mais des autres champs en lien avec les déterminants de la santé mentale et que cela semble possible aujourd'hui.

Un temps d'échange est également consacré à l'importance de développer des CLSM sur tout le territoire francilien et de les renforcer structurellement, ces structures étant les meilleurs outils de cette dynamique de collaboration inter-institutionnelle. La question est posée du soutien financier de l'agence sur tous les territoires et pas que là où il y a des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Il y a de la vulnérabilité et de la précarité partout de manière parfois diffuse. Les populations qui en ont le plus besoin ne sont pas toutes concentrées dans ces poches de précarités.